Ecole de conduite Arc en ciel 2 rue du Général Leclerc 68170 RIXHEIM Tél : 03.89.44.03.42 N° d'agrément : E0306805340 RCS : 393 893 862 000 51	Ecole de conduite Arc en ciel 1 rue d'Eschentzwiller 68440 HABSHEIM Tél : 03.89.44.23.54 N° d'agrément : E1806800060 RCS : 393 893 862 000 77	Ecole de conduite Arc en ciel 14 rue de l'industrie 68440 HABSHEIM Tél : 06.61.71.23.54 N° d'agrément : E2006800010 RCS : 393 893 862 000 69	Ecole de conduite Arc en ciel 12 rue Poincaré 68510 SIERENTZ Tél : 03.89.07.07.03 N° d'agrément : E2506800110 RCS : 393 893 862

Atteint d'un trouble DYS ou d'un TSA (Trouble du Spectre de l'autisme) ? Atteint d'un handicap moteur ? Voici nos solutions !

Parce que conduire par plaisir ou par nécessité est un droit pour tous, nous évoluons pour vous…

Formation Théorique B(voiture) et A2 (moto)

Nos cours de code sont adaptés et favorisent l'apprentissage :

- Supports visuels systématiques et permanents
- Cours dispensés par un enseignant qui s'adapte à son public
- Traitement du code par thème
- Aide pour l'organisation du travail personnel
- Disponibilité sur demande
- La majorité de nos locaux sont aux normes pour accueillir des personnes en fauteuil roulant

Examen Théorique Général aménagé

Une date d'examen pourra être réservée à condition de pouvoir justifier auprès de la délégation de la sécurité routière :

- D'une reconnaissance de handicap ou une RQTH délivrée par la MDPH, accompagnée d'un diagnostic de trouble
- D'une décision de l'Education nationale accordant déjà des aménagements d'examen pour ces troubles
- D'un certificat médical de moins de 6 mois attestant d'un trouble nécessitant un aménagement des conditions de passage de l'ETG.

Les aménagements peuvent notamment comprendre :

- Un temps supplémentaire
- Une salle individuelle ou à effectif réduit
- Des aides techniques ou humaines si elles sont justifiées

La formation pratique (sauf handicap moteur)

80% de nos enseignants sont formés (via le centre de formation Eugène Formation de Chatenois et l'ANPER) pour accompagner les élèves ayant un trouble DYS ou TSA.

Voici les adaptations dont nous savons faire preuve pour accompagner un élève présentant un ou des troubles DYS:

- Utilisation de consignes courtes, simples et une par une.
- Privilégier les explications orales, complétées par des démonstrations.
- Employer des supports visuels (schémas, pictogrammes, couleurs).
- Laisser davantage de temps de réflexion et de réponse.
- Vérifier régulièrement la bonne compréhension en faisant reformuler l'élève.
- Fractionner les apprentissages en petites étapes.
- Répéter les notions importantes et proposer des révisions fréquentes.
- Valoriser les réussites afin de maintenir la motivation.
- Éviter les situations de stress ou de surcharge d'informations.

Voici les adaptations dont nous savons faire preuve pour accompagner un élève présentant un TSA (Trouble du Spectre de l'Autisme) :

- Instaurer un cadre stable et prévisible (déroulement identique des leçons, objectifs annoncés).
- Donner des consignes précises, concrètes et sans ambiguïté.
- Éviter le langage figuré ou les sous-entendus.
- Annoncer les changements de programme à l'avance.
- Limiter les stimulations inutiles (bruit, distractions) lorsque c'est possible.
- Décomposer chaque compétence en étapes successives.
- Laisser le temps nécessaire pour traiter les informations.
- Utiliser des repères visuels et des routines.
- Encourager sans mettre l'élève en échec et respecter son rythme d'apprentissage.

La formation pratique (handicap moteur)

- Nous disposons de plusieurs véhicules B avec boite de vitesse automatiques
- Nous pouvons dispenser des leçons de moto avec une moto personnelle et adaptée à l'élève
- Pour les handicaps nécessitant un véhicule plus adapté, nous orientons les élèves vers le Centre de Réadaptation de Mulhouse (CRM voir brochure)